

Origine des pertes

Les chiffres du tableau ci-contre, qui sont tirés des données de pertes maritimes de la Compagnie d'assurance CIGNA du Canada, portent sur suffisamment de réclamations pour être considérés comme étant représentatifs.

Environ 80 % des pertes de cargaison pourraient être prévenues.

L'expéditeur avisé sait que les efforts consacrés à la préparation, à l'emballage et à l'étiquetage corrects des envois jouent pour beaucoup dans le succès de leur livraison.

En suivant les principes et les techniques élémentaires d'emballage, on peut prévenir les pertes dues aux vols occasionnels ou organisés, réduire les dommages causés par une manutention ou un entreposage incorrects et protéger la cargaison des effets de l'eau.

La satisfaction de la clientèle et sa fidélité ne sont que deux des avantages que procure le recours aux techniques appropriées. Celles-ci permettent également de consacrer moins de temps et d'argent à rechercher et à évaluer les marchandises perdues, endommagées ou volées et, par le fait même, améliorent la rentabilité.

Vols

Bien qu'il soit impossible d'empêcher un voleur déterminé de subtiliser un conteneur entier, l'expéditeur qui accorde suffisamment d'attention à l'état des portes, des charnières, des joints et des verrous verra une diminution sensible des vols occasionnels.

Manutention et arrimage

L'expéditeur peut prévenir la quasi totalité des pertes de ce type.

Dommages causés par l'eau

On peut réduire considérablement les dommages causés par l'eau si l'on choisit le conteneur ou la remorque approprié pour transporter des marchandises qui ont tendance à provoquer de la condensation ou si l'on prend soin de protéger la cargaison de la condensation provenant du conteneur ou des fuites de peu d'importance.

Pertes fortuites

Dans ce domaine, la marge de manoeuvre de l'expéditeur est mince, mais il peut réduire grandement les risques en s'adressant à des transporteurs de bonne réputation.